

# INFORMATIONS AUX PORTEURS



INNOVER  
POUR LA  
PERFORMANCE

## **18.12.2020 – CPR Europe ESG : Mise en place d'une délégation partielle de gestion et modifications diverses de la stratégie d'investissement**

Nous vous informons qu'à compter du **18.12.2020**, les modifications suivantes seront apportées au Fonds Commun de Placement (FCP) CPR Europe ESG :

### **1/ Mise en place d'une délégation partielle de gestion financière à Amundi Asset Management**

Cette délégation partielle sera activée au plus tard le 30/09/2021.

### **2/ Mise à jour de la documentation juridique afin d'intégrer la sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne (Brexit)**

La sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne le 31/12/2020 nécessite la mise à jour de la documentation juridique du FCP afin de maintenir la possibilité d'investissement sur des actifs financiers dont les émetteurs se situent au Royaume Uni.

Les rubriques mises à jour sont les suivantes :

- indicateur de référence
- stratégie d'investissement
- actifs utilisés (hors dérivés intégrés)

### **3) Modification de la rubrique « Contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swaps)»**

La possibilité d'investissement dans des Total Return Swaps est augmentée afin d'offrir plus de flexibilité dans la gestion du FCP.

**L'ensemble des modifications est détaillée en annexe dans un tableau comparatif.**

La documentation juridique du Fonds sera modifiée en conséquence.

-----  
Votre interlocuteur habituel se tient à votre disposition pour vous apporter les informations complémentaires dont vous auriez besoin.

90, BOULEVARD PASTEUR  
CS 61595  
75730 PARIS CEDEX 15

T 01 53 15 70 00

W [WWW.CPR-AM.COM](http://WWW.CPR-AM.COM)

## Annexe 1 – Modifications du FCP



asset  
management

INNOVER  
POUR LA  
PERFORMANCE

90, BOULEVARD PASTEUR  
CS 61595  
75730 PARIS CEDEX 15

T 01 53 15 70 00

W [WWW.CPR-AM.COM](http://WWW.CPR-AM.COM)

	Avant modifications	Après modifications
<b>Gestionnaire financier par délégation</b>	N/A	<b>Amundi Asset Management</b> <b>Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le N°04000036</b> <b>Siège social : 90 Boulevard Pasteur – 75015 PARIS</b>  <b>Cette délégation partielle à Amundi Asset Management sera activée au plus tard le 30/09/2021 en prévision de l'inéligibilité des titres du Royaume-Uni au PEA.</b>
<b>Indicateur de référence</b>	L'indice MSCI EUROPE est un indice représentatif de la performance des marchés actions des pays développés en Europe, incluant la Suisse et la Norvège.	L'indice MSCI EUROPE est un indice représentatif de la performance des marchés actions des pays développés en Europe, incluant <b>le Royaume-Uni</b> , la Suisse et la Norvège.
<b>Stratégie d'investissement</b>	La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres. Elle permet de retenir une centaine de lignes au sein d'un univers de départ regroupant environ 2000 valeurs tout en intégrant des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. Les pays prépondérants sont ceux de la Communauté Européenne, la Norvège et la Suisse.	La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres. Elle permet de retenir une centaine de lignes au sein d'un univers de départ regroupant environ 2000 valeurs tout en intégrant des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. Les pays prépondérants sont ceux de l'Union Européenne, <b>du Royaume-Uni</b> , la Norvège et la Suisse.
	Le FCP est exposé pour au moins 75% de son actif en actions et titres assimilés des pays de l'Union Européenne.	Le FCP est <b>investi</b> pour au moins 75% de son actif en actions et titres assimilés des pays de l'Union Européenne <b>et du Royaume-Uni</b> .
<b>Actifs utilisés (hors dérivés intégrés) - Actions</b>	Pour au moins 75% de l'actif total du FCP : actions et valeurs assimilées des pays de l'Union Européenne appartenant à tout type de secteurs et aux catégories des grandes et moyennes capitalisations.  Le FCP pourra également être exposé jusqu'à 25% maximum de son actif dans des actions et valeurs assimilées de pays en dehors de l'Union Européenne notamment la Suisse et la Norvège.	<b>Le FCP est investi pour au moins 75% de son actif en actions et titres assimilés des pays de l'Union Européenne et du Royaume-Uni.</b>  Le FCP pourra également être <b>investi</b> jusqu'à 25% maximum de son actif dans des actions et valeurs assimilées de pays en dehors de l'Union Européenne <b>et en dehors du Royaume-Uni</b> .
<b>Contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swaps)</b>	A titre indicatif, les contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap) représentent environ 33% de l'actif net, avec un maximum de 50% de l'actif net.	A titre indicatif, les contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap) représentent environ <b>50%</b> de l'actif net, avec un maximum de <b>70%</b> de l'actif net.